

# Équitable, transparent, durable: Zurich MyWay

Bienvenue chez Zurich MyWay! Nous sommes heureux que tu aies opté pour notre assurance auto avec un décompte au kilomètre près. **Plus que quelques étapes** et tu pourras rouler en toute sérénité et sécurité avec Zurich MyWay.

Tu possèdes déjà un adaptateur autoSense? Tu trouveras toutes les informations importantes dans la section suivante.

Si tu n'as pas encore d'adaptateur autoSense, merci de lire le verso.



1

## Ton inscription

- L'attestation d'assurance est disponible auprès du service des automobiles.
- Immatricule ta voiture auprès du service des automobiles.
- Reçois ta police MyWay par e-mail.



2

## Ton activation

- Ouvre l'application autoSense.
- Ouvre le service Zurich MyWay.
- Relie ta nouvelle police Zurich MyWay.



3

## Ton plaisir de conduire

- Laisse ton adaptateur branché en permanence.
- Profite des avantages de Zurich MyWay.
- Ne paie jamais plus de 1'000 km par mois.

Détails des différentes étapes:

- 1** Ton assurance Zurich MyWay remplace une police d'assurance automobile en cours de Zurich? Pas de problème: nous changeons ton assurance et te remboursons les primes de ton ancienne police déjà versées pour la durée restante du contrat.

Avant de pouvoir prendre la route avec Zurich MyWay, tu dois récupérer une attestation d'assurance et faire immatriculer ta voiture auprès du service des automobiles dans ton canton de résidence. Ton garagiste peut éventuellement s'en charger lui aussi.

Tu souhaites faire immatriculer ta voiture dans un délai de deux jours? Alors appelle-nous vite au 0800 80 80 80. Si tu fais immatriculer ta voiture plus tard, ton attestation d'assurance sera automatiquement mise à disposition sous forme électronique auprès du service des automobiles.

Une fois que ta voiture est immatriculée, tu recevras ta nouvelle police d'assurance par e-mail.

- 2** Ensuite, tu peux relier ta police Zurich MyWay à ton compte autoSense. Pour ce faire, ouvre le service Zurich MyWay dans l'application autoSense de notre partenaire et relie ta nouvelle police Zurich MyWay avec le service.

**Attention:** cette connexion ne fonctionne pas avec le service général de Zurich, mais uniquement avec le service Zurich MyWay. Tu peux profiter immédiatement des avantages de Zurich MyWay.

- 3** À présent, tu es prêt(e) à prendre la route avec Zurich MyWay. Merci de laisser ton adaptateur autoSense branché dans ta voiture en permanence. Ainsi, nous pourrons effectuer un décompte au kilomètre près et t'envoyer ta facture individuelle par courrier ou par facture électronique à la fin du mois.

Et ne te fais aucun souci si tu planifies un grand voyage: nous te facturerons au maximum 1'000 km par mois civil.

## Tu n'as pas encore d'adaptateur autoSense?

Alors ton voyage avec Zurich MyWay commence comme suit:



1

### Ton inscription

- L'attestation d'assurance est disponible auprès du service des automobiles.
- Immatricule ta voiture auprès du service des automobiles.
- Reçois ta police MyWay par e-mail.



2

### Ton adaptateur autoSense

- Reçois ton adaptateur par la poste.
- Installe ton adaptateur.
- Tu es également assuré entre-temps.



3

### Ton activation

- Télécharge l'application autoSense et crée un compte.
- Ouvre le service Zurich MyWay.
- Relie ta nouvelle police Zurich MyWay.



4

### Ton plaisir de conduire

- Laisse ton adaptateur branché en permanence.
- Profite des avantages de Zurich MyWay.
- Ne paie jamais plus de 1'000 km par mois.

### Détails des différentes étapes:

- 1** Ton assurance Zurich MyWay remplace une police d'assurance automobile en cours de Zurich? Pas de problème: nous changeons ton assurance et te remboursons les primes de ton ancienne police déjà versées pour la durée restante du contrat.  
  
Avant de pouvoir prendre la route avec Zurich MyWay, tu dois récupérer une attestation d'assurance et faire immatriculer ta voiture auprès du service des automobiles dans ton canton de résidence. Ton garagiste peut éventuellement s'en charger lui aussi.  
  
Tu souhaites faire immatriculer ta voiture dans un délai de deux jours? Alors appelle-nous vite au 0800 80 80 80. Si tu fais immatriculer ta voiture plus tard, ton attestation d'assurance sera automatiquement mise à disposition sous forme électronique auprès du service des automobiles.  
  
Une fois que ta voiture est immatriculée, tu recevras ta nouvelle police d'assurance par e-mail.
- 2** Pour pouvoir bénéficier des avantages de Zurich MyWay et d'une transparence totale des coûts à tout moment, il te faut un adaptateur de notre partenaire autoSense, l'assistant numérique.  
  
Si tu n'as pas encore commandé d'adaptateur autoSense, tu peux le faire par e-mail à [contact@zurich.ch](mailto:contact@zurich.ch) ou sur [www.zurich.ch/autosense](http://www.zurich.ch/autosense).

Dès que tu recevras l'adaptateur, tu devras le raccorder immédiatement à la prise OBD II de ta voiture. Pour ce faire, lis le mode d'emploi livré avec l'adaptateur.

Ta voiture est immatriculée et tu as souscrit ta police Zurich MyWay mais tu n'as pas encore reçu d'adaptateur autoSense? Pas de souci: tu es couvert(e) jusqu'à ce que tu reçoives ton adaptateur et tu ne paies que la prime de base durant cette période (maximum cinq jours à partir de la commande).

- 3** Ensuite, tu peux télécharger l'application de notre partenaire autoSense et y ouvrir un compte.  
  
Dès que tu as terminé, ouvre le service Zurich MyWay dans l'application et relie ta nouvelle police Zurich MyWay avec le service.  
  
**Attention:** cette connexion ne fonctionne pas avec le service général de Zurich, mais uniquement avec le service Zurich MyWay. Tu peux profiter immédiatement des avantages de Zurich MyWay.
- 4** À présent, tu es prêt(e) à prendre la route avec Zurich MyWay. Merci de laisser ton adaptateur autoSense branché dans ta voiture en permanence. Ainsi, nous pourrons effectuer un décompte au kilomètre près et t'envoyer ta facture individuelle par courrier ou par facture électronique à la fin du mois.  
  
Et ne te fais aucun souci si tu planifies un grand voyage: nous te facturerons au maximum 1'000 km par mois civil.

Nous nous tenons à ta disposition à tout moment en cas de question. Pour nous contacter:

Téléphone: 0800 33 88 33, E-mail: [contact@zurich.ch](mailto:contact@zurich.ch)